

Ouvrière ou ouvrier d'entretien

Vous êtes une personne dynamique qui aime le travail physique? Vos compétences pourraient vous permettre de participer à la réussite de nos élèves en leur fournissant un environnement d'apprentissage propre et sécuritaire!

Le CSSDM désire recruter des ouvrières ou ouvriers d'entretien afin de travailler dans ses établissements scolaires. Les nouveaux embauché-es débutent par des affectations/remplacements temporaires avec possibilité d'obtenir un poste régulier rapidement.

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine ([carte des territoires](#)). Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire-primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 18 000 employées et employés dont 8 000 enseignantes et enseignants mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 114 000 élèves, jeunes et adultes.

En plus d'un emploi stimulant, le CSSDM vous offre :

- Le choix entre un quart de travail de jour ou soir
- Le choix de vos [territoires](#) de travail
- Un salaire horaire compétitif de 21,27\$
- Une prime de soir de 0,76\$ de l'heure
- Des avantages sociaux variables intéressants (fonds de pension, assurances, etc.) *
- 20 jours de vacances annuellement*
- Une formation rémunérée d'introduction à la fonction avant votre première affectation
- L'accès facile en transport en commun à tous nos lieux de travail

*Des conditions reliées à la convention collective s'appliquent

Rôle de l'ouvrier ou de l'ouvrière d'entretien en milieu scolaire :

L'ouvrière ou l'ouvrier d'entretien s'assure de la propreté des lieux et du bon état de l'équipement dans l'établissement scolaire*. En ce qui a trait à la propreté des lieux, les tâches à faire sont généralement : balayer, passer la vadrouille, laver les planchers et les escaliers ; laver et nettoyer les fontaines d'eau, les lavabos, les éviers, les toilettes ; vider les poubelles et s'en défaire lors de la cueillette, déneiger les entrées, escaliers, trottoirs, aires de jeux et toitures et épandre du sable et sel au besoin; nettoyer la cour, ramasser les feuilles mortes et les jeter, etc.

* Dû à la nature des tâches et responsabilités de cet emploi, et compte tenu de nos obligations en matière de santé et sécurité au travail, certaines affectations ne sont accessibles qu'au personnel âgé de 18 ans et plus. Aucune garantie d'affectation ou d'heures ne peut être octroyée.

Voici quelques capsules vidéos résumant le travail d'un ouvrier d'entretien ménager en milieu scolaire.

- 1 : [Rôle du personnel d'entretien ménager](#)
- 2 : [Tenue vestimentaire et équipements de protection](#)
- 3 : [Organisation du poste de travail](#)
- 4 : [Préparation du chariot de travail et du matériel](#)
- 5 : [Planification de l'itinéraire de travail](#)

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le quotidien de nos ouvriers d'entretien? Lisez le [témoignage de nos ambassadeurs](#) Josiane et Benoit!

Qualifications*

Un des six profils suivants :

1. Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) en entretien général d'immeubles ou d'une attestation d'études professionnelles (AEP) en hygiène et salubrité
2. Être titulaire d'un CFMS en entretien ménager et avoir complété une 3^e année d'études de niveau secondaire
3. Être titulaire d'une attestation d'études collégiales (AEC), d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme universitaire (Certificat, BAC, DESS, Maîtrise)
4. Être admis ou être étudiant dans un programme d'études collégiales (DEC)
5. Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires terminal (DES), d'une attestation d'équivalence de niveau secondaire (AENS) ou d'un diplôme d'études professionnelles (DEP)
6. Avoir complété une 3^e année d'études de niveau secondaire

Atout. Détenir de l'expérience pertinente en entretien ménager

* Pour les diplômes obtenus à l'étranger, [l'évaluation comparative reconnue de vos études hors Québec](#) est impérativement requise.

Le savez-vous ?

- **Vous êtes étudiante ou étudiant dans un domaine d'études qualifiant pour le CSSDM et vous recherchez un stage ?** Le CSSDM accueille chaque année de nombreux stagiaires qui bénéficient d'expériences enrichissantes et d'apprentissages de qualité dans nos milieux. Informez-vous [ici](#).

Par souci de confidentialité, il est important de caviarder les informations personnelles apparaissant sur vos documents de candidature, telles que le code permanent, la date de naissance, etc. Veuillez-vous assurer de laisser les informations nominatives, ainsi que les informations de réussite scolaire visibles.

Conditions de travail et rémunération :

Le salaire horaire est de **21,27\$** auquel s'ajoute une prime de 0,76\$ de l'heure pour le travail en soirée.

Horaire de travail

Durant la période estivale : **Jour** : 7h à 15h15

Durant l'année scolaire :

Le choix parmi les quarts de travail suivant :

Jour : 7h à 15h15

et/ou

Soir: 15h30 à 23h45

*En fonction des besoins des écoles et de vos disponibilités, les quarts de travail peuvent débuter dès 6h ou dès 14h30.

Pour postuler, cliquer [ici](#) !

Le CSSDM remercie les candidates et les candidats de leur intérêt. Toutefois, veuillez noter que l'équipe du recrutement ne communiquera qu'avec les personnes présélectionnées pour la suite du processus, et ce, en fonction des besoins que présente le CSSDM.

Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

du CSSDM, d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).